J'OCEANE
Société par actions simplifiée
au capital de 150 000 euros
Siège social : 3 rue de Concarneau Min de Paris Rungis,
94150 RUNGIS
381 552 355 RCS CRETEIL

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 3 AVRIL 2026

Décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 5 806 546,54 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	5 806 546,54 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	6 543 091,46 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	12 349 638,00 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 23 299 415,42 euros.

Certifié conforme
La Présidente

Signé par José CORREIA
Le 9 avr. 2026

Signed with Universign doc_1Z5D tx_wZxD7v3VeAwb

J'OCEANE
3 rue de Concarneau
94539 RUNGIS CEDEX

ETATS FINANCIERS AU
31/12/2025

Copie certifiée conforme à l'original

Signé par José CORREIA
Le 9 avr. 2026

Signed with Universign
doc_rDoO
tx_wZxD7v3VeAwb

FINANCIERE J'OCEANE
Représentée par Monsieur José CORREIA
Président de la société JAF INVETISSEMENTS

B & M Expertise

Membre de l'Ordre des Experts Comptables de la Région Parisienne

4 Rue de Galliéra
75116 PARIS
Tél. 01 47 23 50 18
Fax 01 47 20 49 86

Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	1 596 135	1 183 573	412 562	516 835
	Fonds commercial	1 188 783		1 188 783	1 188 783
	Autres immobilisations incorporelles	169 697	143 491	26 207	26 907
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	1 060 589	754 720	305 869	215 567
	Autres immobilisations corporelles	4 090 170	2 256 026	1 834 144	1 982 197
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes	130 825		130 825	76 685
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations	13 500		13 500	13 500
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	473		473	473
	Prêts	4 600		4 600	6 000
	Autres immobilisations financières	436 901		436 901	406 094
	Total de l'actif immobilisé (III)	**8 691 673**	**4 337 810**	**4 353 863**	**4 433 040**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements	42 766		42 766	20 593
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits finis				
	Marchandises	3 063 287		3 063 287	2 137 447
	Avances et Acomptes versés sur commandes	20 625		20 625	
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	25 902 935	869 115	25 033 821	24 139 538
	Autres créances	767 239		767 239	644 755
	Charges constatées d'avance	380 148		380 148	673 329
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement	546		546	546
	Instruments financiers et jetons détenus				
	Disponibilités	24 204 213		24 204 213	18 597 669
	Total de l'actif circulant (IV)	**54 381 759**	**869 115**	**53 512 645**	**46 213 877**
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				680
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	**63 073 433**	**5 206 924**	**57 866 508**	**50 647 597**

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an	4 600	6 000
(2) dont créances à plus d'un an		

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	150 000	150 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	15 000	15 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	10 949 777	10 949 777
	Report à nouveau	6 543 091	525 423
	Résultat de l'exercice	**5 806 547**	**6 017 668**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**23 464 416**	**17 657 869**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	5 000	206 680
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	**5 000**	**206 680**
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	142 852	381 666
	Emprunts et dettes financières divers (2)	3 676 177	4 326 184
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 457 366	23 841 481
	Dettes fiscales et sociales	3 987 424	4 185 502
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	133 273	46 927
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	**34 397 092**	**32 781 759**
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		1 288
	TOTAL PASSIF	**57 866 508**	**50 647 597**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	5 806 546,54	6 017 668,28
(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	34 384 083	32 650 575
(2)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

Règlement ANC 2022-06

		France	Exportation	31/12/2025 12 mois	31/12/2024 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	166 797 955	3 068 671	169 866 626	163 575 730
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	2 126 421	9 064	2 135 485	2 044 648
	Montant net du chiffre d'affaires	**168 924 376**	**3 077 735**	**172 002 111**	**165 620 378**
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions			4 200	16 500
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			485 070	1 219 036
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			3 500	
	Autres produits			197 397	36 718
	Total des produits d'exploitation			**172 692 278**	**166 892 632**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			132 335 706	127 156 258
	Variation de stock			(934 654)	(389 442)
	Achats de matières et autres approvisionnements			1 162 590	968 134
	Variation de stock			(13 359)	38 936
	Autres achats et charges externes (1)			15 988 272	15 199 683
	Impôts, taxes et versements assimilés			660 825	671 013
	Salaires			9 274 349	9 048 330
	Cotisations sociales			4 060 842	4 010 345
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			412 523	392 020
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			250 186	309 468
	Dotations aux provisions			5 000	2 000
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges			999 174	847 259
	Total des charges d'exploitation			**164 201 455**	**158 254 002**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**8 490 824**	**8 638 630**

(1) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	7 679	29 009
- Redevances de crédit-bail immobilier		

Compte de Résultat 2/2

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**8 490 824**	**8 638 630**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)	12 653	
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)	388 653	430 327
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	51 789	101 422
	Reprises sur dépréciations et provisions	680	4 494
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
	Total des produits financiers	**453 776**	**536 243**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		680
	Intérêts et charges assimilées (3)	134 720	232 375
	Différences négatives de change		5 795
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières	**134 720**	**238 851**
	RESULTAT FINANCIER	**319 056**	**297 392**
	RESULTAT COURANT avant impôts	**8 809 880**	**8 936 022**
	Produits exceptionnels		**43 947**
	Charges exceptionnelles		**30 354**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		**13 593**
	Participation des salariés aux résultats	989 131	979 608
	Impôts sur les bénéfices	2 014 202	1 952 339
	Total des produits	**173 146 054**	**167 472 822**
	Total des charges	**167 339 507**	**161 455 154**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**5 806 547**	**6 017 668**

(2) dont produits concernant les entitées liées		
(3) dont intérêts concernant les entitées liées	66 678	108 137

Règles et Méthodes Comptables

Changement de méthode comptable – Première application du règlement ANC n°2022-06

Conformément au règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, l'entreprise applique pour la première fois, au titre du présent exercice, les nouvelles dispositions prévues par ce texte.
Cette première application constitue un changement de méthode comptable lié à un changement de réglementation comptable, appliqué de manière prospective.

Les principaux impacts significatifs

Les principaux impacts significatifs du changement de réglementation comptable sur les postes de l'exercice 2025 sont présentés ci-après :

Les comptes de transferts de charges de personnel ont été reclassés en diminution des charges de personnel pour un montant de 65 K€ sur l'exercice 2025. Au 31 décembre 2024, les sommes correspondantes inscrites au compte de transferts de charges s'élevaient à 96 K€.

Les comptes de transferts de charges enregistrant les indemnités d'assurance insolvabilité clients perçues sur l'exercice 2025 ont été reclassés en diminution des charges d'assurance pour un montant de 295 K€. Au 31 décembre 2024, les transferts de charges correspondants s'élevaient à 311 K€.

Le bilan de l'exercice présente un total de **57 866 508** euros**.**

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **173 146 054** euros et un total **charges** de **167 339 507** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **5 806 547** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Règles et Méthodes Comptables

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les durées d'utilisation varient de la façon suivante :

- Logiciels 3 à 10 ans
- Droits de premièce accession Semmaris 4 à 9 ans
- Matériels et outillages 3 à 10 ans
- Agencements 5 à 15 ans
- Matériel de transport 3 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique 3 à 10 ans
- Mobilier 5 à 10 ans

Les titres de participation sont évalués au coût de revient augmenté de frais d'acquisition.
A la fin de chaque exercice, la valeur nette comptable des titres est appréciée.
Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptabilisée, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Au 31 décembre 2025, aucune dépréciation n'est à comptabiliser sur les titres de participation.

Les autres immobilisations financières figurent au bilan pour leur coût d'acquisition.
Lorsque la valeur économique est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Règles et Méthodes Comptables

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est principalement composé des ventes de marchandises.

La méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires est à la livraison des marchandises.

Provisions pour risques et charges

Une provision est reconnue lorsque les trois conditions suivantes sont réunies :

- s'il existe une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un évènement passé,
- s'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Annexe libre

Evènements significatifs survenus au cours de l'exercice :

- Provisions pour risques et charges

Une provision pour litige de 500 K€ avait été constituée en 2019 dans le cadre d'un litige opposant la société J'OCEANE à la société Ets REYNAUD. Compte tenu de l'évolution de la procédure, une reprise de provision d'un montant de 300 K€ avait été comptabilisée sur l'exercice 2024. En 2025, Les parties ont conclu un accord prévoyant le versement par la société J'OCEANE d'une indemnité de 300 K€, comptabilisée en autres charges d'exploitation. Corrélativement, le solde de la provision pour litige, devenu sans objet, soit 200 K€, a été repris en produits d'exploitation.

Informations complémentaires

- Accord de participation groupe

Pour rappel, le 17 avril 2024, un accord de participation a été signé entre d'une part les sociétés J'OCEANE et FINANCIERE J'OCEANE et d'autre part le CSE J'OCEANE. Cet accord remplace l'accord signé en décembre 2007 entre la société J'OCEANE et le CSE J'OCEANE. Conclu pour une durée indéterminée, il s'applique à compter de l'exercice 2024 et prévoit que la réserve spéciale de participation du groupe est égale au total des réserves spéciales calculées dans chaque entreprise en application de la formule légale. La réserve spéciale est ensuite répartie entre tous les salariés du groupe.

Cet accord a été étendu aux salariés de la société CERES par un avenant en date du 30 avril 2024.

- Convention de trésorerie

Pour rappel, une convention de trésorerie a été signée le 2 avril 2024 entre les sociétés J'OCEANE, FINANCIERE J'OCEANE, CERES et la SCI PHISCO 2. L'accord conclu pour une durée indéterminée prévoit que les sommes prêtées sont rémunérées à un taux minimum de 1% et plafonné au taux maximum déductible fiscalement.

Les intérêts ont été calculés au taux de 3,25% au 31 décembre 2025.

Les intérêts calculés sur les sommes avancées par la société FINANCIERE JOCEANE d'un montant de 1,5 M€ contre 2,2 M€ au 31 décembre 2024 ont été constatés en charges financières pour un montant de 67 K€ au 31 décembre 2025.

Annexe libre

- Intégration fiscale

La société J'OCEANE détenue à 100% par la société FINANCIERE J'OCEANE (siret 914 759 329 00016) a donné son accord pour que cette société se constitue seule redevable de l'impôt sur les résultats à compter du 1er janvier 2023. La société J'OCEANE est donc comprise dans le périmètre du groupe intégré par FINANCIERE J'OCEANE à compter de cette date.

La convention d'intégration fiscale prévoit que la charge d'impôt supportée par la filiale au titre de chaque exercice d'intégration, est identique à celle dont elle aurait dû s'acquitter auprès du trésor public si elle n'avait pas été membre du groupe intégré.

Les économies d'impôt réalisées grâce à l'application du régime de groupe restent définitivement acquises au bénéfice de la société mère FINANCIERE J'OCEANE.

La filiale J'OCEANE est admise à compenser les crédits d'impôt auxquels elle peut prétendre avec la dette d'IS dont elle est tenue de s'acquitter auprès de la société mère.

Au titre de l'exercice 2025, le résultat fiscal transmis par la société J'OCEANE à la société mère FINANCIERE J'OCEANE pour la détermination du résultat d'ensemble est un bénéfice de 7 902 035 €. La charge d'impôt correspondante est de 2 015 522 €. Compte tenu des acomptes versés par J'OCEANE à la société mère FINANCIERE J'OCEANE d'un montant de 1 952 340 €, ainsi que de la réduction d'impôt liée au mécénat de 1 320 €, le solde d'impôt J'OCEANE transmis à la société mère FINANCIERE J'OCEANE est une charge à payer de 61 862 €.

- Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

La société J'OCEANE est la filiale du groupe FINANCIERE J'OCEANE dont la société par actions simplifiée FINANCIERE J'OCEANE (SIREN 914759329, sis au 3 rue de Concarneau, Min de Rungis, 94150 Rungis) est la société mère. La société J'OCEANE est intégrée globalement depuisle 31 décembre 2024.

Le périmètre du groupe comprend également la société SCI PHISCO 2, intégrée globalement.

- Engagement en matière de pensions et retraites

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ en retraite, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite est, conformément à l'accord de branche, pris en charge dans le cadre du contrat de prévoyance signé par la société avec l'APGIS.

Les charges sociales afférentes aux indemnités de départ en retraite restent en revanche supportées par la société J'OCEANE et sont estimées à 91 K€ au 31 décembre 2025.

Annexe libre

Les engagements liés aux charges sociales sur les indemnités de départ en retraite ont été estimés sur une base actuarielle selon les hypothèses suivantes :

- Age de la retraite : 65 ans
- Taux annuel d'actualisation 4.04 %
- Taux de revalorisation des salaires 2%
- Taux de rotation du personnel 2%
- Taux de charges sociales de 49 % pour les cadres, 46% pour les agents de maîtrise et 41% pour les employés
- Table de mortalité : INSEE 2019-2021
- Méthode de calcul retenue : ANC 2021

- Disponibilités

Les disponibilités comprennent des placements à terme souscrit pour un montant de 17 M€.
Ces comptes à terme présentent des durées d'engagement variées de 1 à 12 mois et sont rémunérées en moyenne au taux de 3%. Au 31 décembre 2025 les rémunérations des placements à terme s'élèvent à 389 K€.

Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice :

Aucun évènement important n'est survenu depuis la date de clôture de l'exercice social.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	2 954 616					2 954 616
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**2 954 616**					**2 954 616**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	938 292		144 727		22 430	1 060 589
	Instal., agencement, aménagement divers	3 571 362		101 940			3 673 301
	Matériel de transport	56 408				17 583	38 824
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	374 911		3 133			378 044
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	76 685		95 200	41 060		130 825
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**5 017 658**		**344 999**	**41 060**	**40 013**	**5 281 584**
FINANCIERES	Participations	13 500					13 500
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	473					473
	Prêts et autres immobilisations financières	412 094		42 717		13 310	441 501
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**426 067**		**42 717**		**13 310**	**455 474**
	TOTAL	**8 398 340**		**387 716**	**41 060**	**53 323**	**8 691 673**

Annexe libre

NOTE SUR LES IMMOBILISATIONS

Les immobilisations incorporelles inscrites au bilan pour un montant de 2 954 616 euros comprennent essentiellement les éléments suivants :

- 1 214 406 euros correspondant aux éléments incorporels du fonds de commerce acquis ou résultant d'opérations de transmission universelle de patrimoine pour la partie non affectée du mali technique, qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité. Le règlement ANC n°2015-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a redéfini les critères et modalités d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux. Les dispositions de ce règlement n'ont eu aucune incidence sur les comptes de l'exercice.

- 1 284 033 euros correspondant aux droits de première accession (D.P.A.) versés au gestionnaire du marché international de Rungis la Société d'Economie Mixte du Marché de Rungis (SEMMARIS)

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	1 222 091	104 973		1 327 064
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**1 222 091**	**104 973**		**1 327 064**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	722 726	54 424	22 430	754 720
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	1 650 320	226 460		1 876 781
	Matériel de transport	43 840	3 469	17 583	29 726
	Matériel de bureau, mobilier	326 323	23 196		349 520
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**2 743 210**	**307 550**	**40 013**	**3 010 746**
	TOTAL	**3 965 300**	**412 523**	**40 013**	**4 337 810**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	206 000	5 000	206 000	5 000
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change	680		680	
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**206 680**	**5 000**	**206 680**	**5 000**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	897 998	250 186	279 070	869 115
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**897 998**	**250 186**	**279 070**	**869 115**
	TOTAL GENERAL	**1 104 679**	**255 186**	**485 750**	**874 115**
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		255 186	485 070	
	- financières			680	
	- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	4 600	4 600	
	Autres immobilisations financières	436 901		436 901
	Clients douteux ou litigieux	1 597 802	1 597 802	
	Autres créances clients	24 305 133	24 305 133	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	5 954	5 954	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 333	1 333	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	164 887	164 887	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	535 110	535 110	
	Débiteurs divers	59 955	59 955	
	Charges constatées d'avance	380 148	380 148	
	TOTAL DES CREANCES	**27 491 823**	**27 054 922**	**436 901**
	Prêts accordés en cours d'exercice	11 550		
	Remboursements obtenus en cours d'exercice	12 950		
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	11 668	11 668		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	131 185	118 175	13 009	
	Emprunts et dettes financières divers	67	67		
	Fournisseurs et comptes rattachés	26 457 366	26 457 366		
	Personnel et comptes rattachés	1 910 579	1 910 579		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 361 574	1 361 574		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	396 311	396 311		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	318 960	318 960		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	3 676 110	3 676 110		
	Autres dettes	133 273	133 273		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**34 397 092**	**34 384 083**	**13 009**	
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	238 877			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	2 045 999			

Variations des Capitaux Propres

Règlement ANC 2022-06

	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 [1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice [2]	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	150 000				150 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	15 000				15 000
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	10 949 777				10 949 777
Report à nouveau	525 423	6 017 668			6 543 091
Résultat de l'exercice	6 017 668	(6 017 668)		5 806 547	5 806 547
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	**17 657 869**			**5 806 547**	**23 464 416**

Date de l'assemblée générale 25/04/2025
Dividendes attribués
[1] dont dividende provenant du résultat n-1
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 17 657 869
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 17 657 869
[2] Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 5 806 547

Capital social

	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	3 000,00	50,0000	150 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	**3 000,00**	**50,0000**	**150 000,00**

Filiales et participations

1/0

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

31/12/2025	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
			Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
UNIMER	476 655	16,67	12 500	12 500	
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					

	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
UNIMER		871 081	50 960		
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					

Les données inscrites ci-dessus sont issues des comptes clos le 31 décembre 2024.

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

	31/12/2025	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la société à un lien de participation
Actif immobilisé			
Avances et acomptes sur immobilisations			
Participations		1 000	12 500
Créances rattachées à des participations			
Prêts et autres immobilisations financières			
Actif circulant			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances		20 625	
Capital souscrit appelé, non versé			
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers		1 630 111	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits financiers			
Produits de participations			
Autres produits financiers			
Charges financières			
Charges financières		66 678	
Autres éléments			

Les emprunts et dettes financières diverses comprennent les éléments suivants :

- compte courant FINANCIERE J'OCEANE pour 1 568 249 €
- compte courant FINANCIERE J'OCEANE - INTEGRATION FISCALE pour 61 862 €

Les charges financières d'un montant de 66 678 € correspondent aux intérets calculés sur le compte courant de la société FINANCIERE J'OCEANE.

Les autres créances comprennent les éléments suivants :

- avance fournisseur SCI Phisco 2 : 20 625 €

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	31/12/2025	31/12/2024	%	%	31/12/2025	31/12/2024	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur In Extenso	24 383	23 936	*100,00*	*100,00*				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur In Extenso								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	**24 383**	**23 936**	*100,00*	*100,00*				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	**24 383**	**23 936**	*100,00*	*100,00*				

Stocks et En-cours

	31/12/2025	Début exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	3 063 287	2 137 447	925 840	
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements	42 766	20 593	22 173	
TOTAL I	3 106 053	2 158 040	948 013	
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL III				
Production stockée (Total II + Total III)				

Ventilation du chiffre d'affaires

		31/12/2025
Chiffre d'affaires par secteur d'activité		**172 002 111**
Ventes de marchandises		**169 866 626**
MARCHANDISES	*2 734 718*	
MARCHANDISES 5,5%	*163 159 261*	
MARCHANDISES A 10%	*192*	
MARCHANDISES A 20%	*94 860*	
MARCHANDISES CE	*30*	
MARCHANDISES DOM TOM EXO	*438 103*	
MARCHANDISES DOM TOM 2,10%	*14 585*	
MARCHANDISES FRANCE EXO	*188 643*	
MARCHANDISES CORSE	*168 214*	
MARCHANDISES C.E.	*2 823 758*	
MARCHANDISES EXPORT NON CEE	*244 883*	
RISTOURNES VENTES MARCHANDISES	*(620)*	
Production vendue Services		**2 135 485**
PORT AVEC TRANSPORTEUR CORSE S	*30*	
FS AUTO	*2 662*	
PRESTATION FILETAGE	*2 196*	
RECONDITIONNEMENT	*1*	
LOCATIONS ET DIVERS	*26 232*	
SORTIE IMPOSABLE 20% AUTO	*867 110*	
FORFAIT TRANSPORT 20%	*1 216 801*	
FRAIS DE TRANSPORT EXO	*11 390*	
SORTIES EXONEREES CEE AUTO	*9 064*	
Chiffre d'affaires par marché géographique		**172 002 111**
Chiffre d'affaires FRANCE		**168 924 376**
MARCHANDISES	*2 734 718*	
MARCHANDISES 5,5%	*163 159 261*	
MARCHANDISES A 10%	*192*	
MARCHANDISES A 20%	*94 860*	
MARCHANDISES CE	*30*	
MARCHANDISES DOM TOM EXO	*438 103*	
MARCHANDISES DOM TOM 2,10%	*14 585*	
MARCHANDISES FRANCE EXO	*188 643*	
MARCHANDISES CORSE	*168 214*	
RISTOURNES VENTES MARCHANDISES	*(620)*	
PORT AVEC TRANSPORTEUR CORSE S	*30*	
FS AUTO	*2 662*	
PRESTATION FILETAGE	*2 196*	
RECONDITIONNEMENT	*1*	
LOCATIONS ET DIVERS	*26 232*	
SORTIE IMPOSABLE 20% AUTO	*867 110*	
FORFAIT TRANSPORT 20%	*1 216 801*	
FRAIS DE TRANSPORT EXO	*11 390*	
Chiffre d'affaires EXPORT		**3 077 735**
MARCHANDISES C.E.	*2 823 758*	
MARCHANDISES EXPORT NON CEE	*244 883*	
SORTIES EXONEREES CEE AUTO	*9 064*	

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Règlement ANC 2022-06 — 31/12/2025	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT	8 809 880	2 265 384	**6 544 496**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)	(989 131)	(249 862)	**(739 269)**
RESULTAT COMPTABLE	**7 820 749**	2 015 522	**5 805 227**

(1) après retraitements fiscaux.

Effectif moyen

		31/12/2025	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		30	
	Professions intermédiaires		18	
	Employés		130	
	Ouvriers			
	TOTAL		**178**	

Engagements financiers

	31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Garantie de l'Etat à hauteur de 80% sur les PGE			104 947
			104 947
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)			**104 947**
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

Produits à recevoir

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		**208 604**
Autres créances		**208 604**
AVOIRS A RECEVOIR	*32 204*	
IJSS NETTES SUBROGATION	*1 333*	
INTERETS COURUS A RECEVOIR	*175 067*	

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Charges à payer		**3 365 861**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**11 729**
INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS ETB DE CREDIT	*61*	
PROVISION FRAIS BANCAIRES	*11 668*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**339 761**
FOURNISSEURS/FACT.NON PARVENUE	*339 761*	
Dettes fiscales et sociales		**2 904 083**
DETTES PROV.POUR CONGES PAYES	*544 488*	
PROVISION PRIMES	*70 000*	
PART.SALARIE AU RESULTAT	*989 131*	
PROVISION COMMISSIONS	*306 960*	
CHARGES SOC. / CONGES PAYES	*227 340*	
PROV.CHARGES / PRIMES	*58 000*	
PROV.CH./COMMISSIONS	*153 480*	
AUTRES CHARGES (T.APPRENT/F.CONT/EFFORT CONSTRUC	*310 518*	
ETAT - CHARGES A PAYER	*244 166*	
Autres dettes		**110 289**
AVOIRS A ETABLIR	*110 289*	

In Extenso
AUDIT

J'OCEANE
Société par actions simplifiée
3, rue de Concarneau
Marché International de Paris Rungis
94150 RUNGIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

IN EXTENSO IDF AUDIT
Siège social : 15bd Gabriel Péri - 92240 Malakoff
SAS au capital de 50 000 euros
392 437 356 RCS NANTERRE
Membre de la Compagnie Régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre

In Extenso
AUDIT

J'OCEANE
Société par actions simplifiée
3, rue de Concarneau
Marché International de Paris Rungis
94150 RUNGIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'associé unique de la société J'OCEANE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société J'OCEANE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans la note "changement de méthode comptable - première application du règlement ANC n°2022-06" de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Malakoff, le 3 avril 2026
Les commissaires aux comptes

IN EXTENSO IDF AUDIT

Cédric BURGUIERE



Caroline DORIZON

CAROLINEDORIZON

Pièces annexées : Comptes annuels

Etats financiers au 31/12/2025

Comptes annuels

Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	1 596 135	1 183 573	412 562	516 835
	Fonds commercial	1 188 783		1 188 783	1 188 783
	Autres immobilisations incorporelles	169 697	143 491	26 207	26 907
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	1 060 589	754 720	305 869	215 567
	Autres immobilisations corporelles	4 090 170	2 256 026	1 834 144	1 982 197
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes	130 825		130 825	76 685
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations	13 500		13 500	13 500
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	473		473	473
	Prêts	4 600		4 600	6 000
	Autres immobilisations financières	436 901		436 901	406 094
	Total de l'actif immobilisé (III)	**8 691 673**	**4 337 810**	**4 353 863**	**4 433 040**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements	42 766		42 766	20 593
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits finis				
	Marchandises	3 063 287		3 063 287	2 137 447
	Avances et Acomptes versés sur commandes	20 625		20 625	
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	25 902 935	869 115	25 033 821	24 139 538
	Autres créances	767 239		767 239	644 755
	Charges constatées d'avance	380 148		380 148	673 329
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement	546		546	546
	Instruments financiers et jetons détenus				
	Disponibilités	24 204 213		24 204 213	18 597 669
	Total de l'actif circulant (IV)	**54 381 759**	**869 115**	**53 512 645**	**46 213 877**
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				680
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	**63 073 433**	**5 206 924**	**57 866 508**	**50 647 597**

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an	4 600	6 000
(2) dont créances à plus d'un an		

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	150 000	150 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	15 000	15 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	10 949 777	10 949 777
	Report à nouveau	6 543 091	525 423
	Résultat de l'exercice	**5 806 547**	**6 017 668**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**23 464 416**	**17 657 869**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	5 000	206 680
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	**5 000**	**206 680**
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	142 852	381 666
	Emprunts et dettes financières divers (2)	3 676 177	4 326 184
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 457 366	23 841 481
	Dettes fiscales et sociales	3 987 424	4 185 502
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	133 273	46 927
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	**34 397 092**	**32 781 759**
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		1 288
	TOTAL PASSIF	**57 866 508**	**50 647 597**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	5 806 546,54	6 017 668,28
(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	34 384 083	32 650 575
(2)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

Règlement ANC 2022-06

		France	Exportation	31/12/2025 12 mois	31/12/2024 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	166 797 955	3 068 671	169 866 626	163 575 730
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	2 126 421	9 064	2 135 485	2 044 648
	Montant net du chiffre d'affaires	**168 924 376**	**3 077 735**	**172 002 111**	**165 620 378**
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions			4 200	16 500
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			485 070	1 219 036
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			3 500	
	Autres produits			197 397	36 718
	Total des produits d'exploitation			**172 692 278**	**166 892 632**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			132 335 706	127 156 258
	Variation de stock			(934 654)	(389 442)
	Achats de matières et autres approvisionnements			1 162 590	968 134
	Variation de stock			(13 359)	38 936
	Autres achats et charges externes (1)			15 988 272	15 199 683
	Impôts, taxes et versements assimilés			660 825	671 013
	Salaires			9 274 349	9 048 330
	Cotisations sociales			4 060 842	4 010 345
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			412 523	392 020
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			250 186	309 468
	Dotations aux provisions			5 000	2 000
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges			999 174	847 259
	Total des charges d'exploitation			**164 201 455**	**158 254 002**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**8 490 824**	**8 638 630**

(1) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	7 679	29 009
- Redevances de crédit-bail immobilier		

Compte de Résultat 2/2

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**8 490 824**	**8 638 630**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)	12 653	
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)	388 653	430 327
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	51 789	101 422
	Reprises sur dépréciations et provisions	680	4 494
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
	Total des produits financiers	**453 776**	**536 243**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		680
	Intérêts et charges assimilées (3)	134 720	232 375
	Différences négatives de change		5 795
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières	**134 720**	**238 851**
	RESULTAT FINANCIER	**319 056**	**297 392**
	RESULTAT COURANT avant impôts	**8 809 880**	**8 936 022**
	Produits exceptionnels		**43 947**
	Charges exceptionnelles		**30 354**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		**13 593**
	Participation des salariés aux résultats	989 131	979 608
	Impôts sur les bénéfices	2 014 202	1 952 339
	Total des produits	**173 146 054**	**167 472 822**
	Total des charges	**167 339 507**	**161 455 154**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**5 806 547**	**6 017 668**

(2) dont produits concernant les entitées liées		
(3) dont intérêts concernant les entitées liées	66 678	108 137

Règles et Méthodes Comptables

Changement de méthode comptable – Première application du règlement ANC n°2022-06

Conformément au règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, l'entreprise applique pour la première fois, au titre du présent exercice, les nouvelles dispositions prévues par ce texte.
Cette première application constitue un changement de méthode comptable lié à un changement de réglementation comptable, appliqué de manière prospective.

Les principaux impacts significatifs

Les principaux impacts significatifs du changement de réglementation comptable sur les postes de l'exercice 2025 sont présentés ci-après :

Les comptes de transferts de charges de personnel ont été reclassés en diminution des charges de personnel pour un montant de 65 K€ sur l'exercice 2025. Au 31 décembre 2024, les sommes correspondantes inscrites au compte de transferts de charges s'élevaient à 96 K€.

Les comptes de transferts de charges enregistrant les indemnités d'assurance insolvabilité clients perçues sur l'exercice 2025 ont été reclassés en diminution des charges d'assurance pour un montant de 295 K€. Au 31 décembre 2024, les transferts de charges correspondants s'élevaient à 311 K€.

Le bilan de l'exercice présente un total de **57 866 508** euros**.**

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **173 146 054** euros et un total **charges** de **167 339 507** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **5 806 547** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Règles et Méthodes Comptables

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les durées d'utilisation varient de la façon suivante :

- Logiciels 3 à 10 ans
- Droits de premièce accession Semmaris 4 à 9 ans
- Matériels et outillages 3 à 10 ans
- Agencements 5 à 15 ans
- Matériel de transport 3 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique 3 à 10 ans
- Mobilier 5 à 10 ans

Les titres de participation sont évalués au coût de revient augmenté de frais d'acquisition.
A la fin de chaque exercice, la valeur nette comptable des titres est appréciée.
Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptabilisée, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Au 31 décembre 2025, aucune dépréciation n'est à comptabiliser sur les titres de participation.

Les autres immobilisations financières figurent au bilan pour leur coût d'acquisition.
Lorsque la valeur économique est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Règles et Méthodes Comptables

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est principalement composé des ventes de marchandises.

La méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires est à la livraison des marchandises.

Provisions pour risques et charges

Une provision est reconnue lorsque les trois conditions suivantes sont réunies :

- s'il existe une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un évènement passé,
- s'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Annexe libre

Evènements significatifs survenus au cours de l'exercice :

- Provisions pour risques et charges

Une provision pour litige de 500 K€ avait été constituée en 2019 dans le cadre d'un litige opposant la société J'OCEANE à la société Ets REYNAUD. Compte tenu de l'évolution de la procédure, une reprise de provision d'un montant de 300 K€ avait été comptabilisée sur l'exercice 2024. En 2025, Les parties ont conclu un accord prévoyant le versement par la société J'OCEANE d'une indemnité de 300 K€, comptabilisée en autres charges d'exploitation. Corrélativement, le solde de la provision pour litige, devenu sans objet, soit 200 K€, a été repris en produits d'exploitation.

Informations complémentaires

- Accord de participation groupe

Pour rappel, le 17 avril 2024, un accord de participation a été signé entre d'une part les sociétés J'OCEANE et FINANCIERE J'OCEANE et d'autre part le CSE J'OCEANE. Cet accord remplace l'accord signé en décembre 2007 entre la société J'OCEANE et le CSE J'OCEANE. Conclu pour une durée indéterminée, il s'applique à compter de l'exercice 2024 et prévoit que la réserve spéciale de participation du groupe est égale au total des réserves spéciales calculées dans chaque entreprise en application de la formule légale. La réserve spéciale est ensuite répartie entre tous les salariés du groupe.

Cet accord a été étendu aux salariés de la société CERES par un avenant en date du 30 avril 2024.

- Convention de trésorerie

Pour rappel, une convention de trésorerie a été signée le 2 avril 2024 entre les sociétés J'OCEANE, FINANCIERE J'OCEANE, CERES et la SCI PHISCO 2. L'accord conclu pour une durée indéterminée prévoit que les sommes prêtées sont rémunérées à un taux minimum de 1% et plafonné au taux maximum déductible fiscalement.

Les intérêts ont été calculés au taux de 3,25% au 31 décembre 2025.

Les intérêts calculés sur les sommes avancées par la société FINANCIERE JOCEANE d'un montant de 1,5 M€ contre 2,2 M€ au 31 décembre 2024 ont été constatés en charges financières pour un montant de 67 K€ au 31 décembre 2025.

Annexe libre

- Intégration fiscale

La société J'OCEANE détenue à 100% par la société FINANCIERE J'OCEANE (siret 914 759 329 00016) a donné son accord pour que cette société se constitue seule redevable de l'impôt sur les résultats à compter du 1er janvier 2023. La société J'OCEANE est donc comprise dans le périmètre du groupe intégré par FINANCIERE J'OCEANE à compter de cette date.

La convention d'intégration fiscale prévoit que la charge d'impôt supportée par la filiale au titre de chaque exercice d'intégration, est identique à celle dont elle aurait dû s'acquitter auprès du trésor public si elle n'avait pas été membre du groupe intégré.

Les économies d'impôt réalisées grâce à l'application du régime de groupe restent définitivement acquises au bénéfice de la société mère FINANCIERE J'OCEANE.

La filiale J'OCEANE est admise à compenser les crédits d'impôt auxquels elle peut prétendre avec la dette d'IS dont elle est tenue de s'acquitter auprès de la société mère.

Au titre de l'exercice 2025, le résultat fiscal transmis par la société J'OCEANE à la société mère FINANCIERE J'OCEANE pour la détermination du résultat d'ensemble est un bénéfice de 7 902 035 €. La charge d'impôt correspondante est de 2 015 522 €. Compte tenu des acomptes versés par J'OCEANE à la société mère FINANCIERE J'OCEANE d'un montant de 1 952 340 €, ainsi que de la réduction d'impôt liée au mécénat de 1 320 €, le solde d'impôt J'OCEANE transmis à la société mère FINANCIERE J'OCEANE est une charge à payer de 61 862 €.

- Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

La société J'OCEANE est la filiale du groupe FINANCIERE J'OCEANE dont la société par actions simplifiée FINANCIERE J'OCEANE (SIREN 914759329, sis au 3 rue de Concarneau, Min de Rungis, 94150 Rungis) est la société mère. La société J'OCEANE est intégrée globalement depuisle 31 décembre 2024.

Le périmètre du groupe comprend également la société SCI PHISCO 2, intégrée globalement.

- Engagement en matière de pensions et retraites

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ en retraite, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite est, conformément à l'accord de branche, pris en charge dans le cadre du contrat de prévoyance signé par la société avec l'APGIS.

Les charges sociales afférentes aux indemnités de départ en retraite restent en revanche supportées par la société J'OCEANE et sont estimées à 91 K€ au 31 décembre 2025.

Annexe libre

Les engagements liés aux charges sociales sur les indemnités de départ en retraite ont été estimés sur une base actuarielle selon les hypothèses suivantes :

- Age de la retraite : 65 ans
- Taux annuel d'actualisation 4.04 %
- Taux de revalorisation des salaires 2%
- Taux de rotation du personnel 2%
- Taux de charges sociales de 49 % pour les cadres, 46% pour les agents de maîtrise et 41% pour les employés
- Table de mortalité : INSEE 2019-2021
- Méthode de calcul retenue : ANC 2021

- Disponibilités

Les disponibilités comprennent des placements à terme souscrit pour un montant de 17 M€.
Ces comptes à terme présentent des durées d'engagement variées de 1 à 12 mois et sont rémunérées en moyenne au taux de 3%. Au 31 décembre 2025 les rémunérations des placements à terme s'élèvent à 389 K€.

Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice :

Aucun évènement important n'est survenu depuis la date de clôture de l'exercice social.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	2 954 616					2 954 616
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**2 954 616**					**2 954 616**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	938 292		144 727		22 430	1 060 589
	Instal., agencement, aménagement divers	3 571 362		101 940			3 673 301
	Matériel de transport	56 408				17 583	38 824
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	374 911		3 133			378 044
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	76 685		95 200	41 060		130 825
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**5 017 658**		**344 999**	**41 060**	**40 013**	**5 281 584**
FINANCIERES	Participations	13 500					13 500
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	473					473
	Prêts et autres immobilisations financières	412 094		42 717		13 310	441 501
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**426 067**		**42 717**		**13 310**	**455 474**
	TOTAL	**8 398 340**		**387 716**	**41 060**	**53 323**	**8 691 673**

Annexe libre

NOTE SUR LES IMMOBILISATIONS

Les immobilisations incorporelles inscrites au bilan pour un montant de 2 954 616 euros comprennent essentiellement les éléments suivants :

- 1 214 406 euros correspondant aux éléments incorporels du fonds de commerce acquis ou résultant d'opérations de transmission universelle de patrimoine pour la partie non affectée du mali technique, qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité. Le règlement ANC n°2015-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a redéfini les critères et modalités d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux. Les dispositions de ce règlement n'ont eu aucune incidence sur les comptes de l'exercice.

- 1 284 033 euros correspondant aux droits de première accession (D.P.A.) versés au gestionnaire du marché international de Rungis la Société d'Economie Mixte du Marché de Rungis (SEMMARIS)

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	1 222 091	104 973		1 327 064
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**1 222 091**	**104 973**		**1 327 064**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	722 726	54 424	22 430	754 720
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	1 650 320	226 460		1 876 781
	Matériel de transport	43 840	3 469	17 583	29 726
	Matériel de bureau, mobilier	326 323	23 196		349 520
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**2 743 210**	**307 550**	**40 013**	**3 010 746**
	TOTAL	**3 965 300**	**412 523**	**40 013**	**4 337 810**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	206 000	5 000	206 000	5 000
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change	680		680	
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**206 680**	**5 000**	**206 680**	**5 000**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles				
	corporelles				
	des titres mis en équivalence				
	titres de participation				
	autres immo. financières }				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	897 998	250 186	279 070	869 115
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**897 998**	**250 186**	**279 070**	**869 115**
	TOTAL GENERAL	**1 104 679**	**255 186**	**485 750**	**874 115**

Dont dotations et reprises { - d'exploitation	255 186	485 070	
- financières		680	
- exceptionnelles }			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	4 600	4 600	
	Autres immobilisations financières	436 901		436 901
	Clients douteux ou litigieux	1 597 802	1 597 802	
	Autres créances clients	24 305 133	24 305 133	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	5 954	5 954	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 333	1 333	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	164 887	164 887	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	535 110	535 110	
	Débiteurs divers	59 955	59 955	
	Charges constatées d'avance	380 148	380 148	
	TOTAL DES CREANCES	**27 491 823**	**27 054 922**	**436 901**
	Prêts accordés en cours d'exercice	11 550		
	Remboursements obtenus en cours d'exercice	12 950		
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	11 668	11 668		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	131 185	118 175	13 009	
	Emprunts et dettes financières divers	67	67		
	Fournisseurs et comptes rattachés	26 457 366	26 457 366		
	Personnel et comptes rattachés	1 910 579	1 910 579		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 361 574	1 361 574		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	396 311	396 311		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	318 960	318 960		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	3 676 110	3 676 110		
	Autres dettes	133 273	133 273		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**34 397 092**	**34 384 083**	**13 009**	
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	238 877			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	2 045 999			

Variations des Capitaux Propres

Règlement ANC 2022-06

	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 [1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice [2]	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	150 000				150 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	15 000				15 000
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	10 949 777				10 949 777
Report à nouveau	525 423	6 017 668			6 543 091
Résultat de l'exercice	6 017 668	(6 017 668)		5 806 547	5 806 547
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	**17 657 869**			**5 806 547**	**23 464 416**

Date de l'assemblée générale 25/04/2025
Dividendes attribués
[1] dont dividende provenant du résultat n-1
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 17 657 869
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 17 657 869
[2] Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 5 806 547

Capital social

	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	3 000,00	50,0000	150 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	**3 000,00**	**50,0000**	**150 000,00**

Filiales et participations

1/0

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

31/12/2025	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
			Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
UNIMER	476 655	16,67	12 500	12 500	
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					

	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
UNIMER		871 081	50 960		
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					

Les données inscrites ci-dessus sont issues des comptes clos le 31 décembre 2024.

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

	31/12/2025	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la société à un lien de participation
Actif immobilisé			
Avances et acomptes sur immobilisations			
Participations		1 000	12 500
Créances rattachées à des participations			
Prêts et autres immobilisations financières			
Actif circulant			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances		20 625	
Capital souscrit appelé, non versé			
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers		1 630 111	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits financiers			
Produits de participations			
Autres produits financiers			
Charges financières			
Charges financières		66 678	
Autres éléments			

Les emprunts et dettes financières diverses comprennent les éléments suivants :

- compte courant FINANCIERE J'OCEANE pour 1 568 249 €
- compte courant FINANCIERE J'OCEANE - INTEGRATION FISCALE pour 61 862 €

Les charges financières d'un montant de 66 678 € correspondent aux intérets calculés sur le compte courant de la société FINANCIERE J'OCEANE.

Les autres créances comprennent les éléments suivants :

- avance fournisseur SCI Phisco 2 : 20 625 €

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	31/12/2025	31/12/2024	%	%	31/12/2025	31/12/2024	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur In Extenso	24 383	23 936	*100,00*	*100,00*				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur In Extenso								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	**24 383**	**23 936**	*100,00*	*100,00*				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	**24 383**	**23 936**	*100,00*	*100,00*				

Stocks et En-cours

	31/12/2025	Début exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	3 063 287	2 137 447	925 840	
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements	42 766	20 593	22 173	
TOTAL I	3 106 053	2 158 040	948 013	
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL III				
Production stockée (Total II + Total III)				

Ventilation du chiffre d'affaires

		31/12/2025
Chiffre d'affaires par secteur d'activité		**172 002 111**
Ventes de marchandises		**169 866 626**
MARCHANDISES	*2 734 718*	
MARCHANDISES 5,5%	*163 159 261*	
MARCHANDISES A 10%	*192*	
MARCHANDISES A 20%	*94 860*	
MARCHANDISES CE	*30*	
MARCHANDISES DOM TOM EXO	*438 103*	
MARCHANDISES DOM TOM 2,10%	*14 585*	
MARCHANDISES FRANCE EXO	*188 643*	
MARCHANDISES CORSE	*168 214*	
MARCHANDISES C.E.	*2 823 758*	
MARCHANDISES EXPORT NON CEE	*244 883*	
RISTOURNES VENTES MARCHANDISES	*(620)*	
Production vendue Services		**2 135 485**
PORT AVEC TRANSPORTEUR CORSE S	*30*	
FS AUTO	*2 662*	
PRESTATION FILETAGE	*2 196*	
RECONDITIONNEMENT	*1*	
LOCATIONS ET DIVERS	*26 232*	
SORTIE IMPOSABLE 20% AUTO	*867 110*	
FORFAIT TRANSPORT 20%	*1 216 801*	
FRAIS DE TRANSPORT EXO	*11 390*	
SORTIES EXONEREES CEE AUTO	*9 064*	

Chiffre d'affaires par marché géographique		**172 002 111**
Chiffre d'affaires FRANCE		**168 924 376**
MARCHANDISES	*2 734 718*	
MARCHANDISES 5,5%	*163 159 261*	
MARCHANDISES A 10%	*192*	
MARCHANDISES A 20%	*94 860*	
MARCHANDISES CE	*30*	
MARCHANDISES DOM TOM EXO	*438 103*	
MARCHANDISES DOM TOM 2,10%	*14 585*	
MARCHANDISES FRANCE EXO	*188 643*	
MARCHANDISES CORSE	*168 214*	
RISTOURNES VENTES MARCHANDISES	*(620)*	
PORT AVEC TRANSPORTEUR CORSE S	*30*	
FS AUTO	*2 662*	
PRESTATION FILETAGE	*2 196*	
RECONDITIONNEMENT	*1*	
LOCATIONS ET DIVERS	*26 232*	
SORTIE IMPOSABLE 20% AUTO	*867 110*	
FORFAIT TRANSPORT 20%	*1 216 801*	
FRAIS DE TRANSPORT EXO	*11 390*	
Chiffre d'affaires EXPORT		**3 077 735**
MARCHANDISES C.E.	*2 823 758*	
MARCHANDISES EXPORT NON CEE	*244 883*	
SORTIES EXONEREES CEE AUTO	*9 064*	

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Règlement ANC 2022-06 — 31/12/2025	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT	8 809 880	2 265 384	**6 544 496**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)	(989 131)	(249 862)	**(739 269)**
RESULTAT COMPTABLE	**7 820 749**	2 015 522	**5 805 227**

(1) après retraitements fiscaux.

Effectif moyen

		31/12/2025	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		30	
	Professions intermédiaires		18	
	Employés		130	
	Ouvriers			
	TOTAL		**178**	

Engagements financiers

	31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Garantie de l'Etat à hauteur de 80% sur les PGE			104 947
			104 947
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)			**104 947**
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

Produits à recevoir

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		**208 604**
Autres créances		**208 604**
AVOIRS A RECEVOIR	*32 204*	
IJSS NETTES SUBROGATION	*1 333*	
INTERETS COURUS A RECEVOIR	*175 067*	

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Charges à payer		**3 365 861**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**11 729**
INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS ETB DE CREDIT	*61*	
PROVISION FRAIS BANCAIRES	*11 668*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**339 761**
FOURNISSEURS/FACT.NON PARVENUE	*339 761*	
Dettes fiscales et sociales		**2 904 083**
DETTES PROV.POUR CONGES PAYES	*544 488*	
PROVISION PRIMES	*70 000*	
PART.SALARIE AU RESULTAT	*989 131*	
PROVISION COMMISSIONS	*306 960*	
CHARGES SOC. / CONGES PAYES	*227 340*	
PROV.CHARGES / PRIMES	*58 000*	
PROV.CH./COMMISSIONS	*153 480*	
AUTRES CHARGES (T.APPRENT/F.CONT/EFFORT CONSTRUC	*310 518*	
ETAT - CHARGES A PAYER	*244 166*	
Autres dettes		**110 289**
AVOIRS A ETABLIR	*110 289*	